

COMMUNIQUÉ DU COMITÉ NATIONAL

Le comité national s'est réuni à Roissy – Charles-de-Gaulle les 20 et 21 mai 2025.

Le comité national se félicite de la publication du décret statutaire ICNA qui vient entériner des avancées majeures et historiques pour la profession, tant sur le plan de l'avancement de carrière que de l'indiciaire, applicables dès le 1^{er} juillet 2025. Il demande à la DGAC de mettre en œuvre, dans les délais les plus brefs, les mesures prévues dans le cadre du plan de requalification ICNA. Ces mesures sont attendues par les contrôleurs TSEEAC qui demeurent dans l'expectative, sans visibilité sur leur avenir.

Le comité national prend acte de la stratégie choisie par la DSNA concernant le déploiement de *4-Flight* au CRNA Sud-Ouest. Il rappelle que la modernisation des outils de contrôle aérien français, tant dans les CRNA que les tours et les approches, est indispensable et que le retard accumulé sur le sujet depuis des décennies n'est plus tolérable. Dans une période où la DSNA semble dresser des constats, il est temps qu'elle tire les conséquences de ses propres errements en matière de modernisation.

Le comité national dénonce les arguments développés par la DSNA auprès de la CNIL pour tenter d'imposer la biométrie à des fins de contrôle du temps de travail ou de présence sur site. Reçu à son tour par la CNIL, le SNCTA a assuré le contradictoire afin de démontrer l'utilisation détournée que la DSNA entend faire de la biométrie. Dans l'attente du délibéré officiel de la CNIL, dont le SNCTA a eu des premiers échos, le comité national :

- réaffirme que l'entêtement de la DSNA à recourir à la biométrie ne trouverait ni fondement juridique, ni fondement politique, ni approbation sociale ;
- considère que les éléments avancés par la DSNA jettent non seulement le discrédit sur sa démarche mais soulèvent plus largement des interrogations quant à la manière dont elle véhicule une image négative des contrôleurs aériens ;
- s'oppose à ce que ces derniers servent de cobayes à une quelconque expérimentation de la biométrie.

Le bureau national du SNCTA ira prochainement à la rencontre des contrôleurs.

Adopté à l'unanimité